

Face au mutisme des membres de la SODEGER, à leur enjolivement de la réalité qui nous pose questions, et à une communication politique quelque peu partisane, nous vous apportons plus de précisions sur le projet éolien à travers ce tract. Voici un résumé de l'actualité suite aux nombreuses actions qui ont eu lieu.

Réunion publique de Brehain la Ville. La totalité des personnes présentes (plus de 80) ont violemment manifestés leur opposition.

Une pétition a circulé à Tressange à l'initiative de la mairie. 720 foyers sur 740 ont signé et s'opposent à ces projets éoliens.

Réunion privée de Sancy. Elle s'est déroulée à huis clos, avec de nombreux élus, et différentes associations (défense des oiseaux, etc.) et de nombreux "experts" payés par la SODEGER. Bien que nous n'étions pas initialement invités, nous y avons participé. Nous retenons plusieurs points :

- Les radars militaires de Metz et d'Etain peuvent considérablement réduire la zone d'implantation. Les responsables de la SODEGER tentent de négocier avec l'armée pour augmenter l'angle des faisceaux radars. S'ils y parviennent les éoliennes seront à 800 mètres des premières maisons.
- Le président de la SODEGER s'est engagé à réaliser une étude d'impact des éoliennes sur la valeur de nos biens immobiliers. **Pouvons-nous attendre un résultat objectif d'une étude financée par un promoteur éolien ?**
- La SODEGER nous a présenté un projet bouclé et non négociable. Le président nous a expliqué que le rôle des associations était uniquement de réfléchir à des "mesures compensatoires". **Le simple fait d'avoir à réfléchir à ces mesures prouve que des effets négatifs existent !**

La mise à disposition d'un fond d'indemnisation des pertes de valeurs immobilières nous a été refusé, notre position est donc ferme: **nous demandons le retrait pur et simple du projet éolien.**

Depuis son élection à la présidence de la CCPA, Mr le Maire de Sancy est à la fois président de la SODEGER en son nom propre, mais il est également deux fois administrateur en tant que maire de Sancy et président de la CCPA. Totalisant 3 sièges au conseil d'administration de la SODEGER, les autres administrateurs devraient peut-être commencer à s'inquiéter...

Réunion publique de Villerupt. Cette réunion a été très mouvementée entre le président de la SODEGER et le Maire de Villerupt, élu du Conseil Général. En effet les permis de construire ont été déposés sur la zone de Tiercelet, à l'insu du maire de Villerupt. Les membres du conseil municipal de cette ville ont fortement marqué leur opposition. Ils craignent la dévalorisation immobilière et que cette zone éolienne soit un frein à l'expansion économique et démographique de leur ville. Un fait est établi en France : les maires acceptant les éoliennes sur leur commune ont pour habitude de les mettre au plus loin de leurs habitants, c'est-à-dire au plus proche des habitants des autres communes, et accessoirement loin de chez eux.

Voir RL du 03 Février 2013

Messieurs les membres de la SODEGER, à quand une réunion d'information publique sur notre zone ?

Les habitants des villages concernés ne veulent pas de ces projets éoliens. En tant que membre de la SODEGER vous le savez déjà, en tant que responsables politique vous ne pouvez plus l'ignorer !

Il faudra bien vous expliquer un jour car les urnes parleront lors des prochaines élections municipales !

« Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés ils deviennent des sujets », Alfred Sauvy.

ATTENTION, NOTRE SITE INTERNET A CHANGÉ D'ADRESSE : <http://adpa54.free.fr>